

La Ville de Coaticook obtient le statut de zone touristique

COATICOOK, le 9 août 2016 – Depuis plusieurs mois, la Ville de Coaticook a entrepris les démarches pour obtenir le statut de zone touristique. L'avènement de Foresta Lumina a amené un flot important au centre-ville en dehors des heures d'ouverture permises pour les commerces. Plusieurs commerçants avaient fait la demande au conseil municipal pour obtenir le statut de zone touristique ce qui leur permettrait d'étendre leurs heures d'ouverture.

C'est maintenant une chose faite! La demande de la Ville de Coaticook a été analysée par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'innovation ainsi que par le ministère du Tourisme. La municipalité a reçu une réponse positive confirmant que conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, la Ville de Coaticook se voit octroyer le statut de zone touristique entre le 1^{er} mai et le 31 octobre pour une période de cinq ans. Par cette désignation, les commerçants pourront ouvrir leurs portes 24 heures par jour entre le 1^{er} mai et le 31 octobre.

« Nous sommes très heureux d'avoir obtenu ce statut. Il s'agissait d'une demande des commerçants et nous croyons que cela permettra aux touristes de profiter davantage de leur passage à Coaticook. », Monsieur Bertrand Lamoureux, Maire de la Ville de Coaticook.